

Corse : 26 pharmacies peuvent traiter 6 pathologies courantes

Compte Test - 2024-08-11 20:11:54 - Vu sur pharmacie.ma

En Corse, 26 pharmacies participent à une expérimentation qui leur permet de traiter des soins de premiers recours pour des affections mineures comme les cystites, les conjonctivites, les angines, les petites plaies, les piqûres de tique et les brûlures superficielles, sans nécessité de consulter un médecin ou de se rendre aux urgences. Cette initiative, qui est soutenue par l'Agence régionale de santé corse et l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) Pharmaciens, constitue une réponse aux difficultés d'accès aux médecins, notamment dans les zones de désertification médicale et les régions touristiques. Le projet vise à améliorer la prise en charge rapide des petits maux, réduire les recours inappropriés aux urgences, et libérer du temps médical. Les patients peuvent se rendre dans l'une des pharmacies participantes sans rendez-vous, où un pharmacien spécialement formé évalue la situation et oriente le patient, sans frais supplémentaires. En suivant un protocole structuré, le pharmacien peut conseiller un traitement, orienter vers un médecin pour un rendez-vous ou une téléconsultation, ou recommander une visite aux urgences si nécessaire. Pour les cystites et les angines, le pharmacien peut même délivrer des antibiotiques après avoir effectué un TROD (Test rapide d'orientation diagnostique). Un suivi est assuré sous trois jours, et avec l'accord du patient, le pharmacien informe le médecin traitant des résultats et des orientations proposées. Ce projet est également déployé dans trois autres régions : Bretagne, Occitanie et Centre-Val de Loire.